



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de

**BAUDRIERES**

**71370 Saône et Loire**

Séance du 29 mars 2016

Président : M Cédric DAUGE

Secrétaires de séance : Mme Josette CHAUTARD et Sandrine AUGÉAT

Présents : Mmes Josette CHAUTARD – Françoise JEANDOT – Céline BESSONNAT – Sandrine AUGÉAT – Sylvie SAUNIER

Mm Michel BADOT – Jean-Patrick BROUX – Yves LOMBARD – Vincent CAILLET – Vincent NICOT

Absents excusés : Claudette TISSOT pouvoir Josette CHAUTARD – Pierre-Jean MONIER pouvoir Yves LOMBARD – Francelyne BADOT pouvoir Michel BADOT – Danielle JOUSSELIN pouvoir Cédric DAUGE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

## SUBVENTIONS 2016 :

Le Conseil Municipal valide la répartition des demandes de subventions. Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 65748 du budget communal 2016.

## TAXES DIRECTES LOCALES 2016 :

Après présentation de l'état prévisionnel des taxes directes locales, le Conseil décide de maintenir les taux d'imposition 2016 comme suit :

	Bases	Taux	Produits attendus
Taxe d'habitation	893 900	17.66	157 863
Taxe foncière bâti	652 100	11.34	73 948
Taxe foncière non bâti	101 800	35.76	36 404
CFE (Cotisation Foncière Des Entreprises)	229 500	16.60	38 097

TOTAL produit attendu : 306 312 €

## BUDGET PRIMITIF 2016 :

Monsieur le Maire présente en détail les lignes budgétaires 2016 retenues en commission des finances. Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2016 tel que présenté et équilibré en recettes et en dépenses pour les 2 sections :

FONCTIONNEMENT : 1 161 804 €

INVESTISSEMENT : 489 515 €

## BUDGET ASSAINISSEMENT 2016 :

Le Conseil approuve le budget présenté pour l'année 2016 équilibré en recettes et en dépenses pour les 2 sections :

FONCTIONNEMENT : 15 576 €

INVESTISSEMENT : 22 816 €

## ACTUALISATION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX :

Selon l'indice de référence des loyers (IRL), les montants des loyers des logements communaux sont révisés comme suit :

- Gandreau Daniel : IRL 4<sup>ème</sup> trimestre 2015 soit 125.28, baisse de 0.01% nouveau loyer : 263.01€
- Grandjean Jean-Luc : IRL 2<sup>ème</sup> trimestre 2015 soit 125.25, augmentation de 0.08% nouveau loyer : 661.90€
- Guyot Christine : IRL 4<sup>ème</sup> trimestre 2015 soit 125.28, baisse de 0.01% nouveau loyer : 516.31€

MISE EN PLACE DU RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) :

Monsieur le maire informe que ce régime sera, en 2016, le nouvel outil indemnitaire de référence en remplacement de la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique territoriale. En effet, le système de primes actuelles est très complexe et fragmenté, ce qui nuit à sa visibilité mais aussi à la mobilité des fonctionnaires. Le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a donc pour objet de rationaliser et simplifier le paysage indemnitaire.

Monsieur le Maire précise que ce nouveau régime indemnitaire est composé de deux parties :

- L'indemnité de fonctions, de sujétions, et d'expertise (IFSE) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale de ce nouveau régime indemnitaire. Elle repose, d'une part, sur une formalisation précise de critères professionnels et d'autre part, sur la prise en compte de l'expérience professionnelle,
- Le Complément indemnitaire annuel (CIA) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

Ce nouveau régime sera mis en place dès 2016.

#### ACCEPTATION DES TRAVAUX DU SYNDICAT DES EAUX

Monsieur Michel BADOT donne aux conseillers les informations sur le programme des travaux du syndicat des eaux sur la commune. Le déplacement d'une canalisation sur la rue du Champ de la Croix et l'extension du réseau pour l'alimentation de terrains aux Chevanys sont inscrits pour une réalisation en 2016. Le Conseil valide ce programme « travaux » ainsi que les coûts engagés.

#### PERMIS DE DEMOLIR :

Monsieur le Maire informe qu'il n'y a plus obligation d'établir des permis en cas de démolitions. Il propose que cette formalité administrative soit maintenue sur la commune afin de permettre la mise à jour du cadastre. Le Conseil accepte.

#### AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES :

- Communauté de Communes :
  - La fusion est en cours, en attente de la réponse de Monsieur le Sous-Préfet
  - Le budget 2016 de la Com-com établi en commission finances a été validé par le trésorier. De nouveaux investissements sont prévus.
  - PLUI : 3 entreprises sont retenues, les auditions sont prévues le lundi 11 avril.
- Extension du salon de coiffure : Le cabinet d'architectes « Atelier 71 » a été retenu. Une présentation du projet est programmée le mardi 26 avril à 19 heures. Le coût de la maîtrise d'œuvre s'élève à 17000€ HT.
- Commission Bâtiments : Les différents dossiers seront étudiés le jeudi 21 avril à 19 heures.
- Subventions :
  - Salon de coiffure : Dossier DETR complet en attente.  
Dossier Réserve Parlementaire réceptionné en attente
  - Une nouvelle subvention est mise en place par le Conseil Départemental en remplacement du PIIC. 2 lots sont créés et les communes peuvent présenter un projet par lot.
- Achat parcelles bois : Les deux propriétaires ont donné leur accord pour la vente de leurs deux parcelles de bois surplombant l'Etang de la Verne.
- Dates à retenir :
  - Vendredi 15 avril : Collecte de sang
  - Dimanche 8 mai : Commémoration du 8 mai

Josette CHAUTARD informe le conseil :

- De la réunion du SIVOS. Le compte administratif 2015 ainsi que le budget 2016 ont été approuvés. La participation des communes pour 2016 reste identique aux années précédentes. Le Collège ne fait qu'une demande de subvention pour l'association sportive mais aucune subvention n'est demandée dans le cadre des voyages scolaires.

Jean-Patrick BROUX signale que :

- La visite annuelle des lagunes par Madame BEGUIOT du Conseil Départemental a été réalisée. Les lagunes sont propres mais il existe un problème lié à la présence de ragondins dont le piégeage doit être envisagé.
- Les 16 bancs sont réalisés et 8 bancs ont été installés
- Les circuits de randonnée ont été refaits. De nouvelles cartes sont en cours de réalisation.
- La réfection des façades de l'ancienne école s'avère plus compliquée à cause d'un important problème d'humidité. Des devis complémentaires ont dû être demandés.
- Les travaux de l'agence postale sont prévus la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juillet.

Michel BADOT fait part :

- De la réception des lots de bois le samedi 23 avril à 9 heures sur les lieux.
- De la nécessité de métrer les voies communales à reprendre dans le budget voirie de la Com-Com.

Le Maire, Cédric DAUGE.